

L'ESSENTIEL

L'information simple comme bonjour



Sortir de la crise en passant au vert

Lydia Magnoni

Cahiers > L'avenir en vert

Le 4 octobre 2012 |

Les 180 pays présents à Rio en juin 2012 ont beaucoup parlé d'économie verte. L'économie verte, c'est l'idée que les mesures pour l'environnement vont aussi aider à relancer l'économie. C'est aussi la grande idée de l'alliance-Emploi-Environnement qui se déroule en Région wallonne.

L'Alliance-Emploi-Environnement, c'est un plan de relance économique qui se base sur la rénovation et la construction durable en Wallonie.

Cette première alliance Emploi-Environnement a été lancée en Wallonie, il y a quelques mois. Le 8 février 2012, 41 partenaires ont signé des contrats avec le gouvernement wallon représenté par le Ministre-Président Rudy Demotte le Ministre du Développement durable Jean-Marc Nollet, le Ministre de l'Emploi et de la Formation André Antoine et le Ministre de l'Economie Jean-Claude Marcourt.

Les 41 partenaires de l'Alliance, ce sont les entreprises de la construction, les services publics, les organismes d'intérêt public, les syndicats mais aussi les organismes de formation, ainsi que les associations actives dans la construction et le développement durable.

Pourquoi cette Alliance ?

Le but de cette Alliance est d'améliorer le logement wallon et notamment de réduire les consommations d'énergie dans les logements. Le but de cette alliance est aussi de rendre les bâtiments plus durables et de créer des emplois.

Comment ça va marcher ?

L'alliance rassemble 41 partenaires et le gouvernement wallon. Les thèmes de cette première alliance sont l'isolation et la performance énergétique des bâtiments : 44,8% des logements wallons sont en mauvais état.

L'Alliance compte plus de 50 mesures. Ces mesures peuvent se classer en trois groupes.

Premier groupe de mesures

Il y a d'abord les mesures pour développer la rénovation et la construction durable de bâtiments privés et publics. Le gouvernement wallon veut encourager les particuliers et les responsables politiques à améliorer les bâtiments en tenant compte de l'environnement. Parmi les mesures qui encouragent la rénovation et la construction durable, il y a notamment les guichets uniques, les écopasseurs et l'écopack.

Les guichets uniques sont des lieux où chaque personne qui veut construire ou rénover son logement peut s'adresser pour être aidé dans ses démarches administratives. En Wallonie,

250 écopasseurs sont là pour conseiller ces personnes. Il y a aussi les écopacks qui sont un ensemble d'aides financières à la construction et à la rénovation durable des logements. (voir encart)

Côté bâtiments publics, de grands projets de construction et de rénovation sont prévus. 7 000 logements sociaux seront créés et 10 000 seront rénovés,

Il y aura aussi des investissements importants dans les écoles (72 millions d'euros), les locaux des communes et d'associations (24 millions d'euros) et les bâtiments régionaux ;

Deuxième groupe de mesures

Les mesures qui visent les entreprises de construction et de rénovation. Le but est d'aider les entreprises à évoluer vers l'éco-construction. 80 emplois APE accompagneront les entreprises dans cette évolution. On organisera aussi des tables rondes sur les métiers de l'alliance Emploi-Environnement, des clubs d'entrepreneurs de la construction durable et des programmes de sensibilisation à la construction et la rénovation durable.

Troisième groupe de mesures

Ces mesures concernent la formation aux métiers de la construction. Il faudra faire entrer les nouvelles compétences liées aux emplois verts dans les programmes de formation et aussi dans la formation des formateurs. Cela concerne tous les métiers de la construction : plafonneur, électricien, maçon menuisier, mais aussi architecte...

P.-S.

construction durable : *qui respecte l'environnement, qui permet un développement à long terme.*

L'idée de construction durable vient du développement durable. Le développement durable est un développement supportable pour la planète et ses habitants. C'est un développement qui protège l'environnement, qui profite à l'ensemble de la société et qui favorise l'économie.